

Canada. Toutes les principales cartes de crédit sont acceptées partout aux États-Unis, mais seuls quelques guichets acceptent les cartes bancaires canadiennes. Ce n'est pas pour autant une raison de porter sur vous des sommes importantes en espèces.

Il n'y a aucune limite aux sommes d'argent que les voyageurs peuvent faire entrer légalement aux États-Unis ou en faire sortir. Toutefois, si vous transportez avec vous plus de 10 000 \$ US en instruments monétaires (tels que des pièces de monnaie américaines ou étrangères, des devises, des chèques de voyage, des mandats-poste et des instruments négociables ou des placements en valeurs mobilières au porteur) en entrant ou en sortant des États-Unis, ou si vous recevez une somme supérieure à ce montant pendant que vous séjournerez aux États-Unis, vous devez produire un rapport (Customs Form 4790) aux Douanes américaines. Le non-respect de ces conditions peut entraîner des peines de nature civile ou criminelle, y compris la saisie des devises ou des instruments monétaires.

Automobiles

Si vous prévoyez utiliser votre voiture pour vous rendre aux États-Unis, renseignez-vous auprès de votre courtier d'assurances afin de vous assurer que votre couverture sera valide ou suffisante dans les régions où vous séjournerez. Si vous prévoyez demeurer en un même lieu des États-Unis durant une longue période, demandez aux autorités locales si l'immatriculation de votre voiture et (ou) votre permis de conduire demeureront valides.

De nombreux États imposent des conditions en matière d'assurance automobile et peuvent exiger que les